Le label No Littering renforce votre engagement en faveur d'un environnement propre.

- Le label distingue les villes, communes et écoles sensibles à la propreté.
- Il les aide à faire connaître leur engagement contre le littering.
- Il contribue à l'image positive de l'institution et renforce les mesures contre le littering.
- Le label peut être demandé au prix d'une charge administrative très faible. Et il n'entraîne aucun coût.

Vous trouverez le formulaire de demande et des informations complémentaires sur **www.no-littering.ch.**

Avec le soutien de

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Kommunale Infrastruktur
Infrastructures communales
Infrastrutture comunali

La Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) est le centre de compétences suisse contre le littering. Depuis 2007, elle s'engage en défense d'une Suisse propre par le biais de mesures de sensibilisation préventives. En 2017, elle a lancé le label No Littering.

Contact

IGSU – Communauté d'intérêts
pour un monde propre
Nora Steimer, directrice
Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich
Téléphone +41 43 500 19 99
info@igsu.ch, www.igsu.ch
www.no-littering.ch

Label No Littering

COMMUNES CONTRE LE LITTERING
MEMBRE
IGSU
NO-LITTERING.CH

ECOLES CONTRE LE LITTERING
MEMBRE
IGSU
NO-LITTERING.CH

Le label des défenseurs de la propretéVilles, communes et écoles
www.no-littering.ch

Pourquoi ce label?

En Suisse comme ailleurs, de nombreux déchets sont jetés ou abandonnés dans les espaces publics. Ce fléau appelé «littering» est très coûteux, nuit à la qualité de vie et est néfaste pour l'environnement.

Les institutions publiques jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre le littering. Pour soutenir leurs efforts, la Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) délivre le label «No Littering». Celui-ci distingue les villes, les communes et les écoles s'engageant activement et par le biais de mesures ciblées contre le littering.

Quelle est la valeur ajoutée du label?

Les villes, les communes et les écoles employant le label dans leur communication, en tirent plusieurs avantages.

- Le label multiplie l'impact des mesures prises contre le littering.
- Le label informe l'opinion publique que la ville, la commune ou l'école s'engage activement en défense d'un environnement propre. Et contribue ainsi à l'image positive de l'institution.
- Le label est une reconnaissance de l'action menée contre le littering et une incitation à optimiser les mesures.

Qui reçoit le label?

Le label est délivré exclusivement aux communes, villes et écoles s'engageant activement et par le biais de mesures ciblées contre le littering. Les institutions sont libres de choisir et d'aménager leurs mesures.

Le label se demande sur www.no-littering.ch et peut être utilisé dans l'ensemble de la communication. La promesse de prestations est renouvelée chaque année. La charge administrative liée à l'obtention et au renouvellement annuel du label est faible. Ce service est entièrement gratuit.